

Étude : Les préjudices subis en ligne par les jeunes et les jeunes adultes : la prévalence et la nature de la cybervictimisation

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 21 février 2023

Les Canadiens de moins de 30 ans représentent la première génération née dans une société où l'utilisation d'Internet est omniprésente. Bien que les fonctionnalités de contrôle parental ainsi que de bons paramètres de confidentialité puissent réduire les menaces en ligne, les sites de médias sociaux, les messages textes et les jeux en ligne peuvent encore poser des risques de cybervictimisation pour les jeunes et les jeunes adultes.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée du chandail rose/Journée contre l'intimidation qui approche (22 février), Statistique Canada publie un article qui met en lumière la prévalence et la nature de la cyberintimidation et de la cybervictimisation chez les jeunes de 12 à 29 ans.

Fondée sur plusieurs sources de données, l'étude a révélé qu'en 2019, 1 jeune sur 4 (25 %) de 12 à 17 ans a déclaré avoir été victime de cyberintimidation au cours de l'année précédente. Une proportion égale (25 %) de jeunes adultes de 18 à 29 ans ont également subi une forme quelconque de cybervictimisation en 2018, et la réception de messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés ainsi que de courriels, de messages sur les médias sociaux ou de messages textes menaçants ou agressifs figurait parmi les formes de cybervictimisation les plus fréquentes.

Les jeunes non binaires sont plus susceptibles de faire l'objet de cybervictimisation

Alors que les garçons (24 %) et les filles (25 %) de 12 à 17 ans étaient tout aussi susceptibles de subir de la cybervictimisation, les jeunes non binaires couraient un risque beaucoup plus élevé. Plus de la moitié (52 %) des jeunes qui ont déclaré un genre autre que masculin ou féminin ont indiqué avoir subi de la cybervictimisation au cours l'année précédente. Un taux de prévalence plus élevé a été observé pour toutes les formes de cybervictimisation chez les jeunes non binaires.

Outre le genre, la probabilité de faire l'objet de victimisation en ligne était plus grande chez les jeunes de la diversité sexuelle (attraction sexuelle autre qu'envers le sexe opposé), chez les jeunes des Premières Nations vivant hors réserve et chez les jeunes qui bénéficiaient de mesures d'adaptation en milieu scolaire. D'autres facteurs faisaient augmenter le risque de cybervictimisation, comme l'utilisation fréquente des médias sociaux, l'utilisation d'appareils électroniques avant de se coucher et le fait que les parents étaient moins au courant des activités en ligne de leurs enfants.

De plus, les jeunes qui éprouvaient plus de difficulté à se faire des amis étaient plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation que leurs pairs n'ayant pas de difficulté. Plus précisément, 23 % des jeunes qui n'éprouvaient aucune difficulté à se faire des amis avaient fait l'objet de cyberintimidation au cours de l'année précédente. Cette proportion s'élevait à 35 % chez les jeunes qui avaient beaucoup de difficulté à se faire des amis ou qui n'y parvenaient pas du tout.

La cybervictimisation touche le plus souvent les jeunes femmes

Chez les jeunes adultes de 18 à 29 ans, les jeunes femmes étaient plus souvent la cible de violence en ligne. En effet, le taux de cybervictimisation enregistré chez les jeunes femmes (32 %) était près de deux fois supérieur à celui observé chez les jeunes hommes (17 %). Cette différence entre les genres était particulièrement prononcée lorsqu'il était question de la réception d'images ou de messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés, les jeunes femmes (22 %) étant près de trois fois plus susceptibles d'en recevoir que les jeunes hommes (8 %).

Par conséquent, les jeunes femmes prenaient parfois des mesures supplémentaires pour se protéger en ligne. Près du tiers (31 %) des femmes de 18 à 29 ans ont bloqué quelqu'un en raison de harcèlement, et 17 % ont restreint leur propre accès. Les proportions correspondantes étaient plus faibles chez les hommes, 13 % des hommes ayant bloqué des personnes et 10 % d'entre eux ayant limité leur propre accès.



Dans l'ensemble, les jeunes adultes ayant été victimes de cybervictimisation étaient plus susceptibles d'être victimes de fraude, plus susceptibles d'avoir été traqués ou harcelés et aussi plus susceptibles d'avoir été agressés physiquement ou sexuellement au cours de l'année précédente.

Note aux lecteurs

Les données tirées de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2019, de l'Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet de 2020, de l'Enquête sociale générale de 2019 sur la victimisation et de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018 ont été utilisées dans la présente étude.

L'étude, financée par Sécurité publique Canada, examine la prévalence et la nature de la victimisation en ligne chez les jeunes de 12 à 17 ans et chez les jeunes adultes de 18 à 29 ans, séparément.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [4432](#), [4504](#), [5233](#) et [5256](#).

L'article intitulé « [Les préjudices subis en ligne par les jeunes et les jeunes adultes : la prévalence et la nature de la cybervictimisation](#) » est maintenant disponible dans Regards sur la société canadienne ([75-006-X](#)).

L'infographie « [La cyberintimidation chez les jeunes au Canada](#) » est maintenant disponible dans la série Infographies de Statistique Canada ([11-627-M](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).